



**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**

**DELIBERATION N° 11-2017  
 CONVENTION DE MANDAT ENTRE LE SMBGP ET LE SIVU DE L'AGLE ET DE L'AULOUBE**

Le jeudi 14 décembre 2017 à 17h00, le Comité Syndical s'est réuni à la salle polyvalente de LAROIN sous la présidence de Jean-Claude DUHIEU.

Date de la convocation : 28 novembre 2017

**Etaient présents (28 délégués) :**

COLLECTIVITE	NOM	PRENOM	QUALITE
Syndicat intercommunal du gave de Pau	DUHIEU	Jean-Claude	Titulaire
	HONDET	Pierre	Titulaire
	MIRASSOU	Maïté	Titulaire
	CAPERAN	Michel	Titulaire
	HOURECQ	Jean-Claude	Titulaire
	LAURIO	Michel	Titulaire
SIVU de la Juscle	JANY	Jacques	Titulaire
SIVU des Baïses et Luzoué	SCHOUMACHER	Jacky	Titulaire
	PIDOT	Claude	Titulaire
	CASAURANCQ	Jean-Marc	Titulaire
SIVU de l'Ousse	GUILLAUME	Gérard	Titulaire
SIVU du Lagon	ARRABIE	Bernard	Titulaire
SIVU du Luz	CASSOU	Michel	Titulaire
SIVU de régulation des eaux	DUDRET	Victor	Titulaire
Commune d'Argagnon	CASSOU	André	Titulaire
Commune de Baudreix	ESCALE	Francis	Titulaire
Commune de Bosdarros	MOURTEROU	Jean-Paul	Titulaire
Commune de Coarraze	BASSE CATHALINAT	Jean-Pierre	Titulaire
Commune de Denguin	TORNE-CELER	Gérard	Titulaire
Commune de Gan	CHARRIER	Bernard	Titulaire
Commune d'Igon	LAGOIN	Jacques	Suppléant
Commune de Jurançon	MALO	Serge	Titulaire
Commune de Laroin	SOUDAR	Bernard	Titulaire
Commune de Lestelle-Bétharram	BERCHON	Jean-Marie	Titulaire
Commune de Mont-Arance-Gouze-Lendresse	LETARGUA	Jean-François	Titulaire
Commune de Montaut	CAPERET	Alain	Titulaire

Commune de Poey-de-Lescar	LASSALLE	Didier	Titulaire
Commune de Saint-Faust	MOURLANE	Jean	Titulaire

**Etaient excusés et avaient donné pouvoir (4 délégués) :**

COLLECTIVITE	NOM	PRENOM	QUALITE	A donné pouvoir à
SIVU de l'Ousse	CAZABAN-CARRAZE	Bernard	Titulaire	Jean-Claude DUHIEU, titulaire
SIVU du Lagoin	OMS	Bernard	Titulaire	Bernard ARRABIE, titulaire
SIVU du LUZ	D'ARRROS	GERARD	Titulaire	Michel CASSOU, titulaire
Commune d'Igon	CONDOU-DARRACQ	Michel	Titulaire	Jacques LAGOIN, suppléant

**Etaient absents ou excusés (18 délégués,) :**

COLLECTIVITE	NOM	PRENOM	QUALITE
SIVU du gave de Pau	CAZABAT	Eric	Titulaire
	GARIN	Guillaume	Titulaire
SIVU de la Juscle	PIAT	Jean	Titulaire
SIVU des Baïses et Luzoue	MUCHADA	Pierre	Titulaire
	CANTON	Nita	Titulaire
SIVU de l'Ousse	SABIN	Pierre	Titulaire
	LACAZE	Jean	Titulaire
	CLAVERIE	Benjamin	Titulaire
SIVU du Lagoin	MARQUE	Christine	Titulaire
SIVU de régulation des eaux	LUCOT	Alain	Titulaire
Commune d'Arthez d'Asson	CANEROT	Gabriel	Titulaire
Commune d'Asson	CLAVERIE	Jean-Jacques	Titulaire
Commune d'Aussevielle	POURTAU	Dominique	titulaire
Commune de Bruges-Capbis-Mifaget	HOURCQ	Jean-Pierre	Titulaire
Commune de Castétis	POUSTIS	Henri	Titulaire
Commune de LAA MONDRANS	COUNTRY	Loïc	Titulaire
Commune de Nay	CHABROUT	Guy	Titulaire
Commune d'Orthez	GAUDET	Philippe	Titulaire

**Assistaient également à la réunion :** Henri PELLIZZARO - Directeur, Eric LOUSTAU - ingénieur, Luc BERNIGOLLE – technicien, Anais BOUTIN - animatrice SLGRI; Laureen VILLOT – attaché, personnels du SMBGP ; Perrine BONNEFON et Alexandre LECOMTE, techniciens de la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées.

**Secrétaire de séance (conformément à l'article L2121-5 du CGCT) :** Michel CASSOU, délégué titulaire au SIVU du Luz

**Objet : Convention de mandat entre le S.M.B.G.P et le SIVU de l'Agle et de l'Aulouze**

Le Président indique au Comité Syndical que le SIVU de l'Agle et de l'Aulouze a sollicité le Syndicat mixte afin que ce dernier lui apporte une assistance dans l'élaboration d'un dossier de déclaration d'intérêt général simplifié, permettant dans l'attente du transfert de la compétence GeMAPI au SMBGP la poursuite des activités du SIVU en 2018.

Il indique que la passation d'une convention de mandat est nécessaire afin de fixer les conditions de réalisation administrative, technique et financière de cet accompagnement.

Le Président propose au Comité Syndical de l'autoriser à signer cette convention.

Après avoir entendu le Président dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré,

Le Comité Syndical

**APPROUVE** le principe de la passation d'une convention de mandat entre le SMBGP et le SIVU de l'Agle et de l'Aulouze pour un accompagnement par le SMBGP dans l'élaboration d'un dossier de déclaration d'intérêt général simplifié.

**AUTORISE** le Président à signer cette convention de mandat et ses éventuels avenants.

Ainsi fait et délibéré  
Les jours, mois et an que dessus  
Pour extrait conforme

**Le Président**



**Jean-Claude DUHIEU**

